

LA FAMILLE ET LA TRANSMISSION DE LA LANGUE EN CONTEXTE DIASPORIQUE : LE CAS DU KURDE

Salih Akin
EA DY LIS 7474
Université de Rouen

Mots-clés

Diaspora - transmission intergénérationnelle - loyauté linguistique - langue kurde

Keywords

Diaspora - intergenerational transmission - language loyalty - Kurdish

Résumé

Cette contribution se propose d'examiner la transmission intergénérationnelle du kurde en France et notamment le rôle joué par la famille dans cette transmission. La recherche est basée sur des données d'une enquête réalisée dans le cadre d'une recherche Procope intitulée « Évaluation contrastive des implications sociales de la langue kurde comme langue d'immigration en France et en Allemagne ». L'analyse des données montre qu'en l'absence d'un enseignement de kurde en France, la famille reste le principal vecteur de la langue d'origine ; les membres de la première génération témoignent d'une forte loyauté linguistique en maintenant la pratique de la langue d'origine dans leur famille et dans la sphère de leurs relations sociales. Cette loyauté linguistique est également perceptible au sein des membres de la deuxième génération.

Abstract

This contribution proposes to examine the intergenerational transmission of Kurdish in France and in particular the role played by the family in this transmission. The research is based on data from a survey conducted as part of a Procope research entitled "Contrastive evaluation of the social implications of the Kurdish language as a language of immigration in France and Germany". The analysis of the data shows that in the absence of Kurdish education in France, the family remains the main vector of the language of origin; first generation members demonstrate strong language loyalty by maintaining the practice of the language of origin in their family and in the sphere of their social relations. This language loyalty is also noticeable among members of the second generation.

Introduction

Les recherches sur la transmission ou la perte des langues (De Bot 2001, Deprez 2016, Deprez *et alii* 2014, Fibbi & Matthey 2010, Unterreiner 2014) mettent de plus en plus l'accent sur le rôle que peut jouer la famille, considérée comme un domaine extrêmement important en raison de son rôle essentiel dans la formation de l'environnement langagier de l'enfant. Pionnier des recherches dans ce domaine, Fishman (1991) avait très tôt appelé à un renversement du changement de langue à travers des efforts pour le maintien des langues ethniques au niveau de la famille et de la communauté. Il étayait son argumentation par le constat que la famille constituait une limite naturelle qui sert de rempart contre les pressions extérieures. La diversité des recherches et des contextes étudiés ayant placé la famille au cœur des processus de socialisation langagière a permis de constituer un nouveau domaine des politiques linguistiques, connu sous l'appellation de *politiques linguistiques familiales* (Schwartz 2010, Smith-Christmas 2016, Spolsky 2004, 2012). Élaborées par rapport aux politiques linguistiques des instances officielles des États, les *politiques linguistiques familiales* se réfèrent à des *décisions conscientes* (Shohamy 2006) et des *tentatives délibérées* (Curdt-Christiansen 2009) menant à une utilisation particulière des langues au sein de la famille et parmi ses membres. Selon Haque, les objectifs des politiques linguistiques familiales sont de fixer le rôle, la fonction et la place de chaque langue selon leur utilité ou leur valeur pour les membres de la famille (2010 : 31). Le postulat central des recherches est que la famille peut déterminer et réglementer le choix et l'usage des langues. B. Spolsky va plus loin en constatant que « the school has much influence, but the family has more » (2016) faisant ainsi de la famille le pivot principal de la socialisation langagière.

Nous souhaitons illustrer le rôle de la famille dans le cas de la transmission intergénérationnelle d'une langue minorée dans un contexte diasporique. Il s'agira du kurde, langue indo-européenne parlée par une population de plus de 30 millions de locuteurs répartis en Irak, en Iran, en Syrie et en Turquie, ainsi que par une importante diaspora en Europe, installée essentiellement en Allemagne, en France et en Grande-Bretagne. À part l'Irak, le kurde ne fait l'objet d'aucune reconnaissance officielle ou d'enseignement public. Dans la diaspora, certains pays d'accueil des réfugiés kurdes comme les pays scandinaves ont mis en place des cours de kurde dans leur système éducatif. En revanche, dans les autres pays, comme la France, l'Italie, la Suisse, il n'existe aucun dispositif d'enseignement du kurde, qui n'est par ailleurs pas inclus dans les cours d'ELCO¹. De fait, l'apprentissage et la transmission intergénérationnelle incombent aux familles et à des structures associatives qui dispensent des cours de langue. Comment une langue non transmise didactiquement dans la majeure partie des territoires de ses locuteurs peut-elle être

¹ Les enseignements de langue et de culture d'origine (ELCO) concernent neuf pays : l'Algérie, la Croatie, l'Espagne, l'Italie, le Maroc, le Portugal, la Serbie, la Tunisie et la Turquie. Ils sont mis en œuvre sur la base d'accords bilatéraux prenant appui sur une directive européenne du 25 juillet 1977 visant à la scolarisation des enfants des travailleurs migrants.

transmise d'une génération à l'autre hors circuit scolaire ? Le fait que la langue d'origine soit minorée dans le pays d'origine contribue-t-il à son maintien et à sa transmission en diaspora ? Peut-on parler d'une politique linguistique familiale dans le cas de la communauté kurde de France ? Afin de répondre à ces questions, nous allons, dans un premier temps, présenter les données de la présente étude et donner un aperçu de la langue et la communauté kurdes. Dans un deuxième temps, nous analyserons les résultats de la recherche et terminerons sur quelques enseignements de notre recherche.

1. Les données de la recherche

Notre étude est basée sur les résultats d'une enquête réalisée dans le cadre d'une recherche Procopé intitulée « Évaluation contrastive des implications sociales de la langue kurde comme langue d'immigration en France et en Allemagne ». Ce programme de recherche financé par l'Allemagne et la France a associé des chercheurs des universités de Rouen et de Potsdam en Allemagne de 2011 à 2013 et s'est donné trois objectifs. Le premier objectif était d'évaluer le processus de transmission intergénérationnelle et d'acquisition du kurde dans deux contextes sociolinguistiques et au sein de deux systèmes éducatifs différents. Il s'agit d'analyser le degré de *loyauté linguistique* (Fishman 1991) des Kurdes vis-à-vis de leur langue maternelle. Le deuxième objectif consiste à examiner le rôle de la maîtrise de la L1 dans les acquisitions scolaires par les enfants issus de l'immigration kurde en Allemagne et en France et, enfin, le troisième objectif visait à mesurer les compétences langagières des élèves en L1 et en langue de scolarisation suivant l'hypothèse de l'interdépendance des langues (Cummins 1979). Il s'agissait de savoir comment les enfants négocient leur plurilinguisme et d'évaluer les stratégies qu'ils développent pour acquérir des compétences linguistiques en s'appuyant sur des langues typologiquement différentes.

1.1. Langue et communauté kurdes

Le kurde est une langue indo-européenne parlée par environ 35 millions locuteurs répartis dans quatre États (Irak, Iran, Syrie et Turquie) et les anciennes républiques de l'Union soviétique. Les aléas de l'histoire des Kurdes n'ont pas permis l'émergence d'une langue standard et la langue s'est développée sur une structure polydialectale. Les deux dialectes principaux nettement apparentés sont le *kurmanji* (parlé par la majorité des Kurdes de Turquie, de Syrie et par une partie des Kurdes d'Irak et d'Irak) et le *sorani* (parlé par des Kurdes en Irak et en Iran).



Carte 1. Dialectes kurdes (*Le Monde Diplomatique*, Janvier 2008)

La situation sociolinguistique du kurde reflète la reconnaissance des Kurdes dans les États où ils sont répartis. Ainsi, le kurde est, avec l'arabe, la deuxième langue officielle de l'Irak. Dans le Kurdistan irakien, il est la langue de l'éducation, des médias, du marché. En revanche, la situation est nettement contrastée dans les autres États. En Iran et en Syrie, l'usage oral et écrit du kurde est toléré, mais la langue ne bénéficie d'aucune reconnaissance officielle ni d'un enseignement public. Après une politique linguistique répressive de 80 ans, la Turquie a levé les interdicts sur l'usage de la langue au début des années 2000 dans le processus de libéralisation démocratique et d'adhésion du pays à l'Union européenne, mais refuse toujours d'instituer un enseignement public en kurde (Akin & Araz 2014). L'absence d'un enseignement public du kurde dans le pays semble avoir considérablement touché les mécanismes de transmission intergénérationnelle et réduit la vitalité linguistique du kurde (Caglayan 2014). L'enquête du centre de recherche *Konda* réalisée en 2006 pour le journal *Milliyet* montrait que 87,46 % des enquêtés déclaraient le turc comme la langue de leur communication quotidienne². Si l'on convient qu'il existe environ 20 millions de Kurdes³ en Turquie, on peut aboutir à la conclusion d'une baisse de la vitalité linguistique du kurde. Une autre étude converge également vers une baisse de la vitalité du kurde (Opengin 2009). Portant sur 76 locuteurs kurdes choisis en fonction de trois types de lieux d'habitation (rural, semi-urbain, urbain), l'étude établit que le kurde reste la langue dominante dans la famille, mais que le turc y est omniprésent chez les jeunes. Les analyses portant sur l'usage des langues selon l'interlocuteur indiquent que le kurde n'est plus la langue de communication par défaut des locuteurs kurdes. Si l'usage du kurde est récurrent dans les interactions avec les interlocuteurs âgés, non scolarisés et proches sur le

² www.konda.com.tr/tr/raporlar/2006_09_KONDA_Toplumsal_Yapi.pdf

³ <http://www.institutkurde.org/info/la-population-kurde-1232550992>

plan de la parenté, cet usage connaît une baisse significative quand l'interlocuteur est jeune, scolarisé et en dehors du réseau familial ou social.

1.2. La diaspora kurde en France

La formation d'une diaspora kurde en Europe débute dans les années 1960 avec l'arrivée des Kurdes de Turquie en Allemagne puis dans les pays du Benelux⁴, en Autriche, en Suisse et en France comme travailleurs immigrés, dans le cadre des accords intergouvernementaux sur la main d'œuvre étrangère. Mais les événements politiques ont transformé la nature de cette immigration. À la suite de la Révolution islamique en Iran, en 1979, du coup d'État militaire de septembre 1980 en Turquie, du long et meurtrier conflit Irak-Iran et de la campagne d'extermination des Kurdes (*Anfal*⁵) lancée par le régime irakien, de la guerre civile en Syrie depuis 2011, des vagues successives de réfugiés politiques kurdes sont arrivées dans les pays d'Europe occidentale et dans une moindre mesure en Amérique du Nord. L'absence d'un recensement rigoureux et fiable sur la diaspora kurde en Europe ne permet que de faire des estimations. Les statistiques plus courantes⁶ font état de la présence de 1,5 à 1,7 million de Kurdes en Europe occidentale qui peuvent être considérés comme formant une diaspora (Hassanpour & Mojab 2005, Khayati 2008, Wahlbeck 1999).

En effet, G. Sheffer attribue trois caractéristiques aux groupes diasporés. La première est la conscience et le fait de revendiquer une identité ethnique ou nationale. La deuxième concerne l'existence d'une organisation religieuse et/ou culturelle du groupe diasporé et enfin la troisième caractéristique a trait à l'existence de contact, sous diverses formes, réelles ou imaginaires, avec le territoire ou le pays d'origine (1993 cité par Bruneau, 2004 : 23-24). L'application de ces caractéristiques au groupe kurde en France, mais aussi en Europe montre qu'ils satisfont les trois conditions. Revendiquant leur identité linguistique et culturelle, les Kurdes ont tissé des réseaux associatifs et communautaires, comme en témoignent leur mobilisation lors des manifestations en faveur des droits culturels et linguistiques ou les grands moments de leur histoire. La célébration du Nouvel An kurde *Newroz* est sans doute l'un des moments les plus marquants de ces mobilisations. Les Kurdes de la diaspora se sont massivement mobilisés le 26 août 2017 à Cologne pour soutenir le référendum d'indépendance du Kurdistan irakien du 25 septembre 2017⁷. D'autres événements fondateurs tels que le massacre d'Halabджа (gazage en 1988 à l'arme chimique de cette bourgade du Kurdistan irakien par l'armée irakienne, faisant plus de 5000 morts). la bataille de Kobanê (ville du Kurdistan syrien où la résistance, appuyée par le combat héroïque des femmes kurdes, a repoussé les attaques du groupe djihadiste Daech à l'automne 2014) donnant lieu à des commémorations à

⁴ Ensemble de pays constitués de la Belgique, des Pays-Bas, du Luxembourg

⁵ *Anfal* désigne les opérations militaires menées de février à septembre 1988 par le régime irakien de Saddam Hussein et ayant causé le massacre d'environ 200 000 civils kurdes : <https://www.hrw.org/reports/1993/iraqanfal/>

⁶ <http://www.institutkurde.org/info/diaspora-kurde-1232550920>

⁷ <http://www.rudaw.net/english/kurdistan/260820172>

travers les pays de l'Union européenne. Par ailleurs, les membres de la diaspora entretiennent des relations étroites avec leur pays d'origine par des séjours qu'ils y effectuent.

Quant à la typologie des diasporas, M. Bruneau distingue quatre grands types. Le premier est constitué du *pôle entrepreneurial* (les Chinois), le deuxième du *pôle religieux* (les Arméniens, les Juifs), le troisième du *pôle politique* (les Palestiniens, les Tibétains), et enfin, le quatrième grand type concerne le *pôle racial/culturel* (diaspora noire) (2004 : 28-34). Les caractéristiques de la diaspora kurde s'apparentent au troisième type. Ce pôle est constitué lorsque le territoire d'origine est dominé par une puissance dominante et lorsque les principales aspirations des populations diasporées sont la création d'un État, comme dans le cas des Palestiniens et Tibétains qui œuvrent en faveur d'une telle création.

En France, les membres de la diaspora kurde, estimée à 240 000 personnes⁸, résident essentiellement dans les grandes villes et capitales régionales ; hormis Paris et région parisienne, on les trouve également dans les grandes villes telles que Marseille, Lyon, Strasbourg, Bordeaux, Lille, Rouen. Les membres de la diaspora travaillent essentiellement dans le bâtiment, la restauration et dans le textile. De nombreuses associations culturelles ont été créées non seulement pour des actions en vue de l'intégration de nouveaux arrivants (démarches officielles, cours de langues, etc.), mais aussi pour entretenir la communauté kurde dans la connaissance de sa langue, de son histoire et de son patrimoine culturel et faire connaître au public les Kurdes, leur culture, leur pays et leur situation actuelle. L'organisation kurde la plus ancienne et la plus visible en France est la Fondation de l'Institut kurde de Paris, reconnue d'utilité publique par le décret du Premier ministre français en 1993.

2. Les analyses

Les données de la recherche ont été recueillies dans le cadre d'une enquête menée en France en 2012 et 2013. Un questionnaire écrit, comprenant 48 questions (46 questions ouvertes et 2 questions fermées) a été administré auprès de 177 enquêtés en français et en kurde. Le questionnaire a été administré aux enquêtés à travers les structures associatives kurdes situées à Paris, Marseille, Strasbourg, Bordeaux et Rouen. Les structures associatives appuyées par le réseau des connaissances de la communauté ont permis d'accéder aux enquêtés. Sept enquêteurs ont été recrutés pour l'administration du questionnaire sur ces sites.

Le questionnaire était constitué de 5 sections (informations sur le sujet, éducation, profil langagier, compétences langagières et pratiques langagières). Nos données sont donc constituées des déclarations des enquêtés concernant leurs pratiques langagières qui seront étayées par nos observations empiriques. Avant d'examiner le profil linguistique et les pratiques langagières des enquêtés, nous aborderons rapidement leur profil sociologique.

⁸ <http://www.institutkurde.org/info/diaspora-kurde-1232550920>

2.1. Le profil sociologique

Les enquêtés se répartissent entre 75 femmes (42,37 %) et 102 hommes (57,63 %). 148 enquêtés, qui constituent l'écrasante majorité (83,62 %), sont nés en Turquie et constituent la première génération de réfugiés et migrants. 29 enquêtés (16,28 %) sont nés en France et appartiennent à la deuxième génération. Les autres enquêtés (7,34 %) sont nés en Arménie, en Iran et en Syrie. L'origine des enquêtés fait apparaître la répartition démographique de la population kurde selon les pays. En effet, la Turquie abrite à elle seule environ 20 millions Kurdes. Les tranches d'âge des enquêtés révèlent un large panel. D'un côté, les membres de la première génération, dont l'âge varie entre 30 ans et 60 ans et de l'autre, ceux de la deuxième génération, dont l'âge moyen est de 20 ans. Les principales activités professionnelles sont le bâtiment, les professions libérales et la restauration. Une petite partie des enquêtés (14,12 %) fait des études et les femmes au foyer représentent 11,3 % d'enquêtés. Une grande partie d'enquêtés (67,8 %) déclare avoir été scolarisée. Ces résultats laissent supposer que les membres de la diaspora attachent une grande importance à l'éducation. Ils sont d'autant plus remarquables que 29,71 % d'enquêtés faisaient des études supérieures au moment de l'enquête, ce qui est considérable étant donnée la situation des régions d'où ils sont originaires.

2.2. Le profil linguistique

De nombreux répertoires linguistiques semblent caractériser le profil linguistique des enquêtés, qui semble déterminé par leur parcours sociolinguistique.

2.2.1. Un riche répertoire linguistique

Le kurde est la langue que la grande majorité des enquêtés (95,48 %) déclarent parler comme langue maternelle. Le principal dialecte parlé est le kurmanji (74,01 % d'enquêtés), ce qui semble cohérent par rapport au 72,88 % d'enquêtés qui sont originaires de Turquie et qui parlent majoritairement le kurmanji. Le dimilî/zazakî arrive en deuxième position avec 7,8 % des enquêtés qui déclarent le parler, et le soranî n'est parlé que par 1,7 % des enquêtés.

Le turc et le français arrivent en deuxième (78,53 % des enquêtés) et troisième position (64,97 % enquêtés). Le persan et l'arabe ne sont parlés que respectivement par 11,3 % et 9,04 % des enquêtés. Le répertoire linguistique traduit une réelle situation de plurilinguisme dans le pays d'origine. Avant de quitter leur pays, les enquêtés sont au moins bilingues (le kurde et langue de scolarisation). Dans le contexte diasporique, le répertoire linguistique se diversifie avec le français et d'autres langues qui viennent s'y greffer.

L'immense majorité des enquêtés de la première génération (89,83 %) considère le kurde comme leur langue familiale. Cette appropriation est également attestée pour les 29 enquêtés de la deuxième génération (16,28 %). Pour ceux qui sont nés en France : 21 d'entre eux déclarent le kurde comme langue maternelle, 4 enquêtés

le turc et seulement 1 enquêté le français. Qu'il s'agisse des enquêtés de la première ou de la deuxième génération, les résultats témoignent donc d'une forte loyauté linguistique vis-à-vis du kurde dans le contexte diasporique. La loyauté linguistique est considérée comme l'attitude consciente et explicite ou le sentiment d'une communauté à maintenir l'usage de sa langue maternelle dans des situations mettant en contact des communautés linguistiquement différentes (Fishman 1966). Dans le contexte diasporique, elle se traduit par l'attachement qu'une communauté peut manifester à sa langue d'origine et sa volonté de maintenir sa pratique et de la transmettre aux générations suivantes.

2.2.2. Des compétences linguistiques variables en kurde

Pour autant que l'immense majorité des enquêtés déclare parler le kurde et désigne celui-ci comme sa langue maternelle, l'auto-évaluation des compétences linguistiques dans la langue montre des degrés divers ou des « compétences tronquées » (Haqae 2011) quant à la maîtrise des compétences. Comme dans le cas de beaucoup de langues minorées apprises essentiellement dans la famille et dont la pratique se limite à la sphère des relations sociales, les compétences linguistiques révèlent une bonne maîtrise de la compréhension et de l'expression à l'oral. Ainsi, la compréhension orale apparaît comme la principale compétence en kurde. En effet, 63,7 % des enquêtés déclarent comprendre bien le kurde, 20,1 % assez bien et 8,4 % « se débrouillent ». 2,2 % déclarent comprendre le kurde assez mal et 1,7 % pas du tout. On retrouve cette prégnance de l'oral également dans l'expression : 45,8 % des enquêtés déclarent parler bien kurde, 27,4 % assez bien et 12,3 % « se débrouillent », alors qu'ils sont 7,3 % à déclarer parler kurde assez mal et 2,8 % pas du tout. Ces pourcentages nous semblent révélateurs d'une forte vitalité linguistique pour une langue malmenée par les politiques linguistiques répressives (Skutnabb-Kangas & Bucak 1994) et traduisent une forte loyauté linguistique dans le contexte diasporique (Akin 2013). Cependant, ces compétences diminuent dès lorsqu'il s'agit d'écrire et de lire en kurde. Ainsi, le pourcentage d'enquêtés qui déclarent lire « bien » en kurde est de 23,5 % et « assez bien » de 22,9 %. De la même façon, l'écriture apparaît comme la plus faible des compétences, puisque les enquêtés ne sont que 12,8 % à écrire « bien » en kurde et 14 % « assez bien ». Ces compétences littéraires, c'est-à-dire la capacité à lire et à écrire dans une langue donnée, sont essentiellement véhiculées par le médium de l'école qui en enseigne les règles. Or, l'absence d'une éducation en langue maternelle kurde en Iran, en Syrie et en Turquie les prive de développer ces compétences littéraires.

2.3. Les pratiques langagières déclarées

Le profil linguistique des enquêtés fait apparaître donc un riche répertoire linguistique dont le pivot est le kurde. Nous allons examiner l'usage du kurde dans les pratiques langagières au sein de la famille et des relations sociales. Notre objectif

est de relever les choix opérés en faveur du kurde et d'autres langues du répertoire linguistique des enquêtés.

2.3.1 *Les pratiques langagières intrafamiliales*

Les déclarations des enquêtés montrent que le kurde domine les interactions au sein de la famille restreinte. Les époux sont plus de 45,8 % à parler kurde entre eux, 11,2 % français et 5,6 % dans les deux langues. Le pourcentage des époux déclarant parler turc entre eux est de 18,4 %. Bien que ces données restent à être affinées, notamment dans le cas des couples mixtes (kurde-français, kurde-turc) et des membres de la deuxième génération, elles permettent toutefois de mettre à jour que les époux se parlent majoritairement en kurde. Ces pourcentages augmentent sensiblement dans les interactions entre les enquêtés et leurs parents, qui font partie de la première génération. Si deux tiers de ces interactions se déroulent en kurde, la mère semble jouer son rôle de gardienne de la langue dans la diaspora : 73,45 % des enquêtés parlent en kurde avec leur mère, alors qu'ils ne sont que 68,93 % à parler en kurde à leur père.

Cette vitalité de la langue semble perdre du terrain dans les interactions des enquêtés avec leurs enfants nés en France, puisque seuls 38 % des enquêtés utilisent le kurde avec eux. Le français arrive en deuxième place (14 %), juste avant le turc (13,4 %). 7,8 % des enquêtés déclarent utiliser le français et le kurde avec leurs enfants. Ces données permettent de constater que les enquêtés appartenant à la première génération maintiennent une loyauté vis-à-vis de leur langue d'origine au sein de la cellule familiale, qui est seule garante de sa transmission en l'absence de structures éducatives. Quant aux interactions au sein de la fratrie de la première génération, le kurde occupe plus de la moitié des interactions (55,37 %), le français 23,5 % et le turc 21,2 %.

Les déclarations des enquêtés fournissent quelques indications sur le rôle que peut jouer la famille dans la socialisation langagière. Fishman souligne en effet que la famille est la base incontestable de la transmission, et de l'usage et de la stabilisation de la langue maternelle (1991 : 94). Elle peut en quelque sorte être un lieu de résistance contre les idéologies dominantes et les concurrences linguistiques. C'est ainsi que le kurde a pu se maintenir et se transmettre pendant près d'un siècle en Turquie (Akin 1997). Cependant, ce lieu de socialisation et de protection de la langue maternelle devient depuis le début des années 1990 perméable à la langue turque, avec laquelle elle semble désormais partager les domaines qui lui étaient exclusivement réservés (Caglayan 2014). Si l'on transpose cette situation au contexte diasporique, l'on constate en effet que le kurde continue à garder une place privilégiée dans les interactions familiales et sociales. Cette place privilégiée est en revanche partagée avec le français, langue du pays d'accueil et le turc, langue de scolarisation des enquêtés de la première génération.

2.3.2 Les pratiques langagières extrafamiliales

Parallèlement aux interactions intrafamiliales, nous avons également souhaité évaluer les langues des interactions extrafamiliales, celles qui concernent les relations et les pratiques sociales des enquêtés. Il ressort des déclarations des enquêtés que le kurde, le français et le turc sont, comme dans la famille, les trois principales langues de ces interactions. Ce répertoire trilingue révèle une « hétérogénéité fonctionnelle » (Montaut 2001) dans la mesure où chaque langue du répertoire a une fonction spécifique et un domaine d'usage socialement et culturellement déterminé. Les enquêtés utilisent très majoritairement le kurde avec leurs proches (63,28 %) et avec les amis du pays d'origine de leurs parents (62,6 %). Cependant, le turc est la deuxième langue de communication avec les proches (28,81 %), alors que le français occupe une place significative dans les cercles d'amis (41,81 %). En même temps, une diversification des langues de communication est observée, puisque les locuteurs utilisent assez souvent plusieurs langues avec leurs proches (17,51 %) et leurs amis (24,29 %).

Les domaines linguistiques et les lieux d'usage (Fishman 1972, 1991) ne font que reproduire le tableau qui vient d'être dessiné. Il s'agit d'une répartition des langues selon les lieux où les interactions se déroulent et le contenu thématique de ces interactions. Le kurde est de loin la langue la plus parlée dans les lieux marqués par la culture patrimoniale et le maintien des rituels, que ce soit les funérailles (69,7 %), les mariages (59,2 %) ou les fêtes religieuses (56,4 %). Le français domine à son tour les lieux marqués par les pratiques socioculturelles dans des lieux et des temps publics partagés, comme les établissements publics (66,5 %), le marché (57,1 %) et le travail (53,7 %). De la même façon, le choix des langues selon les sujets de conversation montre que le kurde est préféré pour parler des sujets d'ordre religieux (45,8 %), culturels (40,2 %) et sociaux/politiques (38,5 %) tandis que le français est choisi pour aborder des questions financières (45,8 %).

Quelques conclusions

Les déclarations des enquêtés mettent en évidence le maintien et la pratique de la langue d'origine de la famille dans le contexte diasporique. L'étude montre que la loyauté est forte dans la communauté kurde de France. L'immense majorité des enquêtés de la première génération (93,24 %) et de la deuxième génération (72,41 %) considèrent en effet le kurde comme leur langue maternelle. Cette loyauté est d'autant plus significative que la langue, qui est l'objet d'une politique linguistique répressive et qui n'est pas transmise didactiquement dans ses territoires d'origine, ne bénéficie pas davantage de soutien dans le contexte diasporique. Mis à part quelques fondations et associations à vocation culturelle⁹ qui dispensent des cours

⁹ Fondation Institut Kurde de Paris, Fédération des Associations Kurdes en France (Feyka Kurdistan), Conseil Démocratique kurde en France, Association des Kurdes de Syrie à Paris – Ronahî, Centre de la communauté démocratique kurde de Rouen, Centre de la communauté démocratique kurde de Bordeaux, Centre culturel de Mésopotamie (Marseille), Maison des Kurdes d'Alsace (Strasbourg).

de langue, il n'existe en effet aucune autre structure où la langue pourrait être enseignée en France. C'est donc dans la sphère familiale que la langue pourrait être apprise et transmise aux membres de la deuxième génération.

Toutefois, en l'absence d'entretiens avec les familles, notre étude basée sur les compétences linguistiques et les pratiques langagières déclarées n'est pas en mesure d'évaluer les stratégies élaborées et les décisions prises par les parents quant au choix des langues et la façon dont ils justifient leurs décisions ni de relever les représentations et les idéologies qui sous-tendent ces décisions. Ces entretiens permettraient, dans des recherches à venir, d'approfondir la compréhension du rôle de la famille et des dynamiques sociolangagières dans la transmission intergénérationnelle de la langue dans le contexte diasporique.

Bibliographie

- Akin, S. (1997). Le kurde : formes de survivance d'une langue interdite. *Proceedings of the 16th International Congress of Linguists*, Pergamon, Oxford, paper n°0081.
- Akin, S. (2013). Langue(s) et identité(s) dans la diaspora kurde de France. In : *Quand la violence déplace : mémoires et migrations forcées depuis et vers la Turquie*, Actes du Colloque international *Mémoires d'exil*, sous la dir. F. Rollan, éditions MSH d'Aquitaine.
- Akin, S. & Araz, S. (2014). Kürtçe seçmeli dil eğitimi : sorunlar ve öneriler [L'enseignement du kurde comme langue optionnelle : problèmes et propositions], *Radikal*, 14.
- Bruneau, M., (2004). *Diasporas et espaces transnationaux*. Paris : Anthropos : diff. Économica.
- Çaglayan, H. (2014). *Aynı Evde Ayı Diller : Kuşaklararası Dil Değişimi/Eğilimler, Sınırlar, Olanaklar Diyarbakır Örneği* [Des langues différentes dans la même maison : Changement de langue intergénérationnelle/Tendances, Limites, Possibilités : L'exemple de Diyarbakır], Diyarbakır, DİSA, Lîs.
- Cummins, J. (1979). Linguistic interdependence and the educational development of bilingual children, *Review of Educational Research*, 49, 222-251.
- Curdt-Christiansen, X. L. (2009). Invisible and visible language planning: ideological factors in the family language policy of Chinese immigrant families in Quebec. *Language Policy*, 8(4), 351-375.
- De Bot, K. (2001). Language use as an interface between sociolinguistic and psycholinguistic processes in language attrition and language shift. In : J. Klatterfolmer & P. Van Avermet (éds.), *Theories of maintenance and loss of minority languages* (pp. 35-81). Munster : Waxman.
- Deprez, Ch. (1996). Une politique linguistique familiale : le rôle des femmes. *Education et sociétés plurilingues*, 1, 35-42.
- Deprez Ch, Varro, G., Collet B. (2014). Introduction. *Langage et société*, 147, 7-22.
- Fibbi, R. & Matthey, M. (2010). Relations familiales et pratiques langagières des petits-enfants de migrants italiens et espagnols en Suisse. *Hommes & migrations*, 1288, 58-69.

- Fishman, J. (éd.) (1966). *Language loyalty in the United States: the maintenance and perpetuation of non-English mother tongues by American ethnic and religious groups*. The Hague : Mouton & Co.
- Fishman, J. (1972). *The Sociology of Language, An Interdisciplinary Social Approach to Language in Society* Rowley, MA : Newbury House.
- Fishman, J. (1991). *Reversing Language Shift: Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages*. Clevedon : Multilingual Matters.
- Haque, S., (2010). Transmission des langues natives aux deuxièmes générations : le cas de la diaspora indienne en Europe nordique et occidentale. *TRANEL : travaux neuchâtelois de linguistique*, 52, 29-50.
- Haque, S. (2011). Truncated multilingual repertoire in Indian migrant families in three cities of Europe. *Journal of Estonian and Finno-Ugric Languages*, 2(2), 29-47
- Hassanpour, A. & Mojab S. (2005). Kurdish diaspora. In : M. Ember, C. R. Ember & I. Skoggard (éds.), *Encyclopedia of Diasporas : immigrant and refugee cultures around the world*, (pp. 214-224). New York : Springer.
- Khayati, K. (2008). *From Victim Diaspora To Transborder Citizenship? Diaspora Formation and Transnational Relations among Kurds in France and Sweden*. [PhD Thesis, Linköping Studies in Arts and Science 435, Linköping University, Linköping].
- Montaut, A. (2001). Diaspora des langues en contexte multilingue : l'Asie du Sud. *Faits de langue*, 18, 53-64.
- Opergin, E. (2009). *La situation sociolinguistique de la langue kurde en Turquie : l'étude descriptive et interprétative des facteurs sociopolitiques et des pratiques langagières dans le contexte d'une langue minoritaire* [Mémoire de Master II, Université de Rouen].
- Sheffer, G. (1993). Ethnic Diasporas: a threat to their hosts ? In : Myron Weiner (éd.). *International Migration and Security* (pp. 263-285). Boulder : Westview Press.
- Shohamy, E. (2006). *Language policy: hidden agendas and new approaches*. Oxon : Routledge.
- Skutnabb-Kangas, T. & Bucak, S. (1994). Killing a mother tongue ? How the Kurds are deprived of linguistic human rights. In : T. Skutnabb-Kangas & R. Phillipson (éds.), *Linguistic Human Rights. Overcoming Linguistic Discrimination* (pp. 347-370). Contributions to the Sociology of Language, 67. Berlin & New York : Mouton de Gruyter.
- Smith-Christmas, C. (2016). *Family Language Policy : Maintaining an Endangered Language in the Home*. New York : Palgrave Macmillan.
- Spolsky, B. (2004). *Language policy*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Spolsky, B. (2012). *Family Language Policy – the critical domain*, *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 33(1), 3-11.
- Spolsky, B. (2016). The critical significance of family language policy. Communication présentée au Symposium international *Politiques linguistiques familiales et processus de transmissions intergénérationnelles en contexte migratoire*, Université Catholique de l'Ouest, Angers, 26 mai 2016.
- Unterreiner, A. (2014). La transmission de la langue du parent migrant au sein des familles mixtes : une réalité complexe perçue à travers le discours de leurs enfants. *Langage et société*, 147, 97-109.
- Wahlbeck, O. (1999). *Kurdish diasporas : A Comparative Study of Kurdish Refugee Communities : A Comparative Study of Kurdish Refugee Communities*. New York : Palgrave Macmillan.